

10^{c.}

Journal du Lot

10^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La décision de la C. D. E. et la Conférence de Bruxelles. — Les Anglais pourraient s'inspirer, pour le règlement, des méthodes prussiennes! — Pas de paix définitive possible tant que « justice ne sera pas rendue à la France » dit M. Cox. — La situation économique chez les « malheureux » vaincus! — La guerre Gréco-Turque.

La presse européenne continue à commenter la décision de la Commission des Réparations. Chaque pays l'interprète selon ses desirs. Tout le monde est satisfait.

Tout le monde?... Une exception cependant : la France. Les notes officielles ne parviennent pas à cacher une certaine déception. Il est clair que notre pays, une fois de plus, a été habilement manœuvré. Un espoir subsiste, c'est que la prochaine Conférence qui doit se tenir à Bruxelles en novembre permette l'union des vainqueurs pour régler d'une façon sérieuse le grave problème des réparations.

La *Journée Industrielle* écrit à ce sujet :

« L'opinion des Français laborieux souhaiterait que tous les talents et toutes les intelligences de nos hommes d'Etat et de nos hommes politiques s'accordassent, sans arrière-pensée ni préjugé, ni ressentiment, pour en « finir ».

Dans quelques semaines on verra si cet espoir peut se réaliser. D'ici là les faits auront suivi leur cours naturel et fatal, subi une évolution secrète ou patente. Peut-être des issues, aujourd'hui imperceptibles, se seront-elles élargies. »

L'union de tous les Français, en attendant l'union des vainqueurs, pour donner aux représentants de notre pays toute l'autorité dont ils auront besoin à la Conférence, voilà bien le but à réaliser pour faciliter le relèvement de la France. Cela vaudrait peut-être mieux que les luttes qu'on prépare, ici ou là, en vue des batailles électorales pour « sauver » la République que personne ne menace!

En attendant qu'on se mette d'accord pour faire payer les agresseurs, les Anglais feraient bien de méditer les méthodes allemandes. L'Allemagne est épuisée. Elle ne peut réparer les ruines sauvagement accumulées par ses troupes, prétend une partie de la presse britannique. L'argument est spécieux, car la banqueroute des vaincus est frauduleuse et fictive. Aussi bien, ces vaincus, alors qu'ils croyaient pouvoir compter sur les succès, nous ont indiqué le bon moyen de se faire régler.

M. Lewandowski, dans une remarquable étude de la *Revue des Deux-Mondes*, expose comment les Allemands se faisaient payer dans les régions envahies.

A Lille, en particulier, le système était merveilleusement appliqué. Les contributions de guerre pleuvaient sur la malheureuse ville dès le 11 septembre 1914. En moins de 6 semaines, l'ennemi avait déjà exigé et touché 1 million 300 mille francs. Il demandait toujours des versements nouveaux. L'administration déclara avoir épuisé toutes ses disponibilités. La réponse du gouverneur von Heinrich fut brutale : il exigeait un versement immédiat de huit millions. Von Heinrich poussa la « complaisance » jusqu'à donner des conseils aux populations spoliées : faites syndiquer les communes, dit-il, et contractez un emprunt dont elles répondront. Il donnait, en outre, le conseil de s'emparer des biens des riches qui avaient fui devant l'invasion. Ces indications ayant été gratuitement fournies aux malheureuses populations, le préfet fut rendu personnellement responsable des versements.

On ne s'en tint pas là, on émit la prétention d'exiger des banques la remise effective des valeurs en dépôt. La situation fut sauvée par la Société générale Belge qui consentit un prêt de 16 millions pour le règlement des contributions imposées aux communes de la région lilloise.

Ces procédés haches furent la règle dans toutes les provinces envahies. On les exagéra encore dans certaines régions en enfouissant les coffres-forts des receveurs municipaux.

La Prusse a prouvé qu'elle savait tirer des milliards des régions dévastées, ruinées, en s'attaquant aux biens privés, contrairement aux dispositions de l'Acte de La Haye de 1907 signé par l'Allemagne.

La Germanie n'est pas à une félonie près!

Ses procédés, elle les eût généralisés en cas de victoire : « ... C'est dans cet arsenal, dit M. Lewandowski, qu'elle aurait certainement puisé ses moyens de contrainte pour nous faire régler, jusqu'au dernier centime les frais de guerre, si elle avait été victorieuse. »

Vaincue, la Prusse organise la banqueroute, fait passer toutes ses disponibilités à l'étranger ou dans les caisses des particuliers qui placent leurs réserves en lieu sûr, à l'étranger... et l'Angleterre, appuyée sur le sort de cette pauvre Allemagne, trouve excessif que les innocents... mais encombrantes victimes de France réclament le paiement de la casse.

Ce n'est pas par de pareils procédés que nos alliés d'Outre-Manche rétabliront la véritable paix européenne! Cette dernière ne sera possible, comme vient de le dire M. Cox, un Américain de marque, que le jour où justice sera rendue à la France.

Et tandis que l'Angleterre a supérieurement tiré son épingle du jeu en se taillant la part du lion — elle a détruit la flotte de guerre allemande, accaparé la marine commerciale et mis la main sur les colonies des vaincus, — tandis qu'elle entend limiter au compte-gouttes les réparations qui nous sont dues, que se passe-t-il chez les vaincus ?

On vient de publier les statistiques relatives au marché du travail en Allemagne pendant le mois de juin. Elles révèlent une activité industrielle intense. On se plaignait même de manquer de main-d'œuvre et surtout d'ouvriers de métier. Et il ne faut pas oublier que beaucoup d'entreprises travaillent à deux et trois équipes.

Le nombre des ouvriers inscrits aux caisses d'assurance-maladie, et par conséquent, pourvus d'un emploi, a encore augmenté. Il est passé de 12.876.326 le 1^{er} juin à 12.903.592 le 1^{er} juillet, soit une augmentation de 27.266. L'augmentation du nombre des travailleurs a été sensible surtout dans le bâtiment.

Les statistiques des organisations ouvrières, qui ont porté sur 6.239.397 ouvriers, n'accusaient, à la fin du mois, que 36.350 chômeurs, soit une proportion de 0,6 0/0. C'est la plus faible qui ait jamais été enregistrée. Au mois de mai, elle était de 0,7 0/0. Entre 1908 et 1914, elle n'était jamais descendue au-dessous de 1,5 0/0.

Le nombre des chômeurs secourus par l'Assistance publique a diminué en conséquence. Il était au 1^{er} juillet de 19.864, au lieu de 28.692 le 1^{er} juin. Le 1^{er} juillet 1921, il était de 314.475. Presque tous les chômeurs ainsi entretenus appartenaient à la Prusse : 13.435.

Les bureaux de placement ont constaté un manque d'ouvriers qualifiés. Il y a eu 726.526 offres d'emploi au cours du mois pour 749.940 demandes et 489.186 placements effectués ; soit, pour 100 offres, 103 demandes et 67 placements.

De tels chiffres traduisent, une fois de plus, et avec quelle netteté, l'intense activité industrielle de l'Allemagne.

C'est pourtant cette prospérité que les dirigeants du Reich préfèrent sacrifier plutôt que de nous payer de justes réparations.

Si la misère et la famine viennent à sévir en Allemagne, la France n'y sera pour rien : c'est par haine, par rancœur qu'elle se sera elle-même enlaidie dans l'intention de nous faire sombrer avec elle.

La lutte a repris en Asie Mineure. La France avait proposé à Londres une réunion des puissances pour imposer à Athènes et à Angora une paix souhaitée par tous. L'Angleterre accepta sans hâte, ce qui eût le fâcheux résultat d'encourager les ambitieux projets des Hellènes. Les Turcs à bout de patience ont repris l'offensive, ils culbutent les armées Grecques sur tout le front.

L'événement est grave pour Constantinople. Même si les Grecs parvenaient à arrêter l'avance ennemie, leur situation restera précaire en raison de l'état désastreux des finances hel-

lènes qui ne permettent pas une campagne nouvelle.

Et puis, dans l'intérêt général, il faut en finir avec cet état de guerre qui se prolonge et retarde indéfiniment le relèvement de l'Europe.

C'est une belle occasion pour la débordante activité de Lloyd George. Qu'il nous aide, par d'heureuses médiations, à imposer la paix aux belligérants. La pacification définitive du Proche-Orient est un des éléments essentiels du relèvement du Vieux Continent.

A. C.

INFORMATIONS

Pour les enfants des régions dévastées

Cent cinquante enfants des régions dévastées de la Fédération des colonies de vacances et qui, sur l'invitation de « The French War Charities Society » ont fait un séjour de un mois en Angleterre sous la conduite de M. et Mme Gradel, sont rentrés au Havre par le paquebot « Southampton ».

Ils ont été reçus par M. Ganthiez, trésorier de la Fédération, et ont pris le train à destination d'Amiens et de Denain.

L'année prochaine, la Société anglaise renouvelera pour la troisième fois sa gracieuse invitation.

L'Italie a aussi hâte de régler la question des dettes interalliées

Le désir exprimé par le conseil des ministres français de voir réunir au plus vite une conférence interalliée pour le règlement des problèmes des dettes interalliées et des réparations, est partagé par les milieux italiens. Ils sont satisfaits également de la déclaration figurant dans la réponse française à lord Balfour que dettes et réparations sont inséparables dans le règlement. On rappelle à Rome que c'est la thèse soutenue par M. Schanzer, dès le premier moment, et à laquelle s'était rangé M. Lloyd George.

Une belle trouvaille

Mme Hauth, femme d'un marchand de Kaulsdorf, localité des environs de Berlin, allait prendre son train à la station de Charlottenburg, quand, sur le trottoir, elle trouva une valise abandonnée. Elle la prit et la porta jusqu'à la station, non sans se faire aider par un agent, tant la valise était lourde. Arrivée à la gare, elle y trouva des objets d'or et d'argent et des bijoux pour une valeur estimée à 30 millions de marks.

Les Soviets ont fait exécuter 1 million 766,118 personnes

A Riga, on donne le chiffre officiel des exécutions ordonnées par la Tcheka depuis la révolution. Ce tableau effrayant comprend : 6.775 professeurs et instituteurs ; 8.800 médecins ; 355.250 autres intellectuels ; 1.243 prêtres ; 54.650 officiers ; 12.950 propriétaires terriens ; 192.350 ouvriers ; 815.100 paysans. Soit, au total : 1 million 766,118 victimes.

Les Soviets répriment une révolte

La révolte militaire de Pskov vient de se terminer par la victoire des Soviets. Seize leaders ont été exécutés ; 132 rebelles, capturés par les troupes rouges, ont été déportés dans le nord de la Russie.

Les Grecs avouent reculer de 150 kilomètres

La presse grecque avoue que le recul de l'armée hellénique sur le front d'Asie-Mineure atteint 150 kilomètres.

L'opinion publique est très troublée à la suite des événements et les milieux politiques sont en complet désarroi.

On parle de remplacer le général Hadjianesti, commandant en chef, par le général Tricoupis ou le général Papoulas.

Le ministre des Finances, recevant des journalistes grecs, aurait déclaré que le Trésor n'avait plus les fonds nécessaires pour poursuivre la lutte que pendant un mois.

La rentrée des Chambres

M. Raoul Péret, président de la Chambre des députés, rentré à Paris, venant d'Aix-les-Bains, a rendu visite à M. Maurice Maunoury, ministre de l'Intérieur, puis à M. Raymond Poincaré, président du Conseil.

Au cours de ces entretiens, il a été question de la date de la rentrée des Chambres.

Actuellement le gouvernement se montre assez partisan de fixer cette date au mardi 10 octobre. Cependant, étant donné le délai que nécessite la rédaction des rapports de la commission du budget, et notamment du rapport général, qui ne sera sans doute pas prêt pour le 10, il est possible que la reprise des travaux parlementaires ne puisse s'effectuer avant le mardi 17 octobre.

CHRONIQUE LOCALE

NOS NEMRODS !!

Dimanche 3 septembre, à 0 heure 1 minute, la chasse a été ouverte dans le Lot. Les disciples de St-Hubert étaient, dès la pointe du jour, sous les armes : la nuit fut courte pour eux. Ils partirent avant le lever du soleil, et les Cadurciens dont le sommeil est léger purent entendre des appels : Médor, Black, Papillon, ici ! ; des cris : « Eh bien ! tu n'es pas prêt ? C'est l'heure ! », des réponses : « J'arrive. Viens boire une tasse de café ! »

Le jour à peine avait paru que sur les coteaux on entendait d'autres cris, d'autres appels : « Ici, là, plus loin, mets-toi là ; vas-y ; j'y suis ; il est là ; ne le manque pas ; à droite, plus à gauche ; Médor, allez, allez ; il est là ; tire. »

Un coup, deux, trois, quatre coups de fusil ! Des cris : « Milo diou ! Manqué ! »

Les nemrods ne sont pas toujours heureux. Certains, et ce ne sont pas les mieux guérris, abattent le gibier.

Dimanche 3 septembre, jour de l'ouverture est, à ce point de vue très probant.

Beaucoup de nemrods d'occasion sont rentrés bredouilles, ou plutôt, devaient rentrer bredouilles.

Mais dam ! chacun a son amour-propre : rentrer bredouille, fi ! Et pour ne pas rentrer bredouille, il use du truc, simple, classique. Nous l'indiquons.

Le nemrod attend à l'entrée d'un pont, — il y a trois ponts pour rentrer à Cahors, il attend un chasseur heureux et il demande : « Combien voulez-vous de ce lièvre, ou de ce lapin, ou de ce perdreau. Vendez-moi une pièce. » Le marché est vite conclu. On y met le prix fort, s'il le faut. Et le nemrod paie, met dans sa gibecière le gibier et rentre fièrement en ville. Il va épater la bourgeoisie, mais surtout les amis, le soir, entre deux parties de manille, quand il racontera son exploit !

Seulement, ce truc ne réussit pas toujours. Nous en donnons la preuve.

Un Tel avait acheté un lapin, dans les conditions ci-dessus indiquées. Le marché fait, acheteur et vendeur se rendirent au café du coin. Là, ils rencontrèrent un ami commun, qui était un pince-sans-rire, et qui avait compris la combinaison.

Celui-ci prit une feuille de papier, écrivit quelques mots et, profitant d'un moment d'inattention des deux chasseurs, il prit le lapin et lui enfouça dans le corps le papier.

Fier comme un nemrod heureux, l'acheteur du lapin arriva chez lui et cria : « Eh ! la bourgeoisie, vois le produit de ma chasse ! »

La bourgeoisie fut enchantée et ainsi que le lui commandait son rôle de ménagère, elle se mit au travail, c'est-à-dire à dépouiller le lapin.

Elle ouvrit le lapin de la gorge au fond ; mais un papier tomba du fond. Curieuse, comme une femme, elle ramassa le papier et lut : « Ce lapin a été acheté 50 sous par Un Tel devant l'octroi du Pont Valentré, à X..., ce soir, à 6 heures. »

Et la femme eut le sourire : elle demanda à son nemrod de mari : « Où as-tu tué ce lapin ? »

Postes et Télégraphes

Avis au public

La recette auxiliaire mu... des postes créée à Montge... (Lot), par décision du 12 août dernier, sera mise en activité le 1^{er} octobre prochain.

En attendant les bandits

Samedi, le télégraphe et le téléphone annonçaient aux Parquets et à la gendarmerie du Lot qu'un vol de 200.000 francs avait été commis à Limoges, au préjudice de deux employés de l'Union coopérative.

Les voleurs, montés en auto, avaient pris, croyait-on, la direction de Toulouse.

Aussitôt, la gendarmerie du Lot se rendit sur les routes, pour exercer une surveillance sur le passage des autos.

A la gare de Cahors, les gendarmes surveillèrent l'arrivée et le départ des trains. Un voyageur et sa fille, ayant eu le tort de descendre à contre-voie, durent donner des explications sur leur cas, et ils furent vertement tancés.

Des charrettes étaient placées en travers des routes : les automobilistes étaient obligés de s'arrêter.

Mais les bandits de Limoges ne passèrent pas dans le Lot.

Le *Courrier du Centre* annonce ce matin, que l'un d'eux a été arrêté à Bordeaux.

Obsèques

Dimanche à 5 heures ont été célébrées les obsèques de M. Robert, ancien employé d'octroi, beau-père de M. Malique, le sympathique conseiller municipal, décédé à l'âge de 73 ans.

C'était un excellent homme qui était très estimé par tous ceux qui le connaissaient.

A l'octroi de Labarre une foule nombreuse était réunie, attendant le corps que l'on portait de Regourd, et à suivi le convoi funèbre au cimetière où a lieu l'inhumation.

Nous adressons à Mme et M. Malique, à la famille nos sincères condoléances.

Concours de pêche

Dimanche a eu lieu dans le bassin de l'Aviron, le concours départemental de pêche de la coupe Amoretti. 20 concurrents devaient y prendre part : 19 se présentèrent. A 2 h. 1/2, les pêcheurs avaient pris place et les lignes étaient dans l'eau.

Cette fois, c'était sérieux. Les 5 premiers doivent aller à Paris participer au concours national de pêche. Ça vaut la peine de prêter attention au bouchon. Et les 19 pescos, attentifs, retiennent leur souffle, refusent de se retourner si on les appelle, et même préfèrent souffrir que de se gratter à l'endroit où une puce les pique.

Il ne faut pas bouger : silence sur toute la rive.

A 5 heures, la fin du concours est annoncée : les pescos relèvent les lignes et le décompte des poissons est fait.

Voici les résultats du concours :

1^{er} M. Sauvage, avec 21 poissons et 676 points ; 2^e M. Dalara avec 17 poissons et 420 points ; 3^e M. Carriol, avec 13 poissons et 296 points ; 4^e M. Bédoué, avec 7 poissons et 272 points ; viennent ensuite : MM. Vidallac, avec 19 poissons et 270 points ; Dumas, avec 13 poissons et 219 points ; Vidal, avec 28 poissons et 152 points ; Bénays, avec 9 poissons et 101 points ; Cluzel, avec 6 poissons et 91 points ; Pagnel, avec 6 poissons et 55 points ; Camboulières, avec 3 poissons et 43 points ; Antonio, avec 5 poissons et 35 points ; Mention, Laforie, Philippot, Delsol et Selves.

Les 5 premiers du concours sont donc : MM. Sauvage, Dalara, Carriol, Bédoué et Vidallac.

Ces 5 pêcheurs iront le 17 septembre à Paris.

A Labarre

Si l'on a besoin de s'arrêter à l'urnoir de Labarre, sous le mur de l'église St-Barthélémy, on constate que le tuyau d'écoulement des eaux est bouché et que les eaux forment un lac malodorant.

Dégorgier le tuyau serait facile et nécessaire surtout s'il n'est bouché que par des coquilles d'escargots.

LOUIS BONNET.

Emprunt départemental

Par décret en date du 26 août 1922, rendu après avis du conseil d'Etat, le département du Lot est autorisé à contracter à un taux d'intérêt qui ne pourra dépasser 8 p. 100 les emprunts ci-après, remboursables en trente ans à partir de 1923 :

1^o Un emprunt de 267.000 fr., applicable, tant aux frais de rachat du tramway de St-Céré à Bretenoux-Biars qu'aux frais de réfection de la voie dudit tramway ;

2^o Emprunt de 127.136 fr., applicable aux frais d'installation et d'aménagement des bureaux de la préfecture ainsi qu'aux frais d'installation du chauffage central ;

3^o Emprunt de 44.000 fr., applicable aux frais d'acquisition et d'appropriation de la caserne de gendarmerie de Cajare ;

Et à s'imposer, pendant trente ans, à partir de 1923, les centimes additionnels ci-après, destinés au service d'amortissement de chacun des emprunts susvisés :

1 centime 30, emprunt de 267.000 francs.

0 centime 65, emprunt de 127.136 francs.

0 centime 22, emprunt de 44.000 francs.

Gendarmerie

MM. Bergues, ex-caporal, Cassayre, Descargues, Lacarrière, Lherme, ex-soldats, sont admis dans l'arme de la gendarmerie et affectés à la 13^e légion.

Calmon, Sers, ex-soldats, sont affectés à la légion d'Alsace-Lorraine.

Tous ces nouveaux gendarmes étaient proposés par la Compagnie du Lot.

Service téléphonique

Les bureaux de Castelnau-Montrastier, Montcuq, St-Cyprien, Pontcuq, seront ouverts au service téléphonique le 16 septembre courant.

JUSTE RÉCLAMATION

Nous recevons d'un groupe d'habitants des rues Mascoutou et Donzelle une lettre nous priant de faire connaître aux pouvoirs publics que lorsque l'eau doit être rationnée ou supprimée, les habitants de ces rues ne sont pas renseignés par le tambour de ville.

La prochaine fois, il faut l'espérer, on pensera à eux.

La fête de St-Georges

La fête du faubourg St-Georges des 3 et 4 septembre a eu un plein succès.

Le dimanche matin, à la messe dite à l'intention des enfants du quartier morts pour la France.

M. André d'Arnaud, un des organisateurs de la fête, d'une voix chaude et bien timbrée, a chanté la Prière du soldat inconnu. Au nom des fau-

bourgs, merci.

A 5 h., aux accords d'un excellent orchestre, de multiples couples ont tourbillonné jusqu'à 7 h. du soir, reprendre à 9 h. avec un nouvel air.

Lundi, dans l'après-midi, les jeux organisés par la Commission ont vivement intéressé le public qui y assistait. Les nombreux prix ont été décernés.

Les organisateurs, notamment MM. d'Arnaud, Chazarin et Vergnes, méritent des félicitations.

Fête votive

La fête votive de Toulousque-Bouydu, près Cahors, aura lieu le dimanche 10 septembre. Voici le programme :

Dimanche matin, réveil en fanfare, aubade aux habitants par la musique cadurcienne ; à 10 h., distribution de bouquets ; à 15 h. 30, grand bal de jour, jeux de rampeau, concours de grimaces ; à 21 h., grand bal de nuit, farandole d'adieux, terminée par des baisers.

Bon accueil est réservé aux étrangers.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 21 au 26 août 1922, a été la suivante :

Nombre de placements à demeure : 14 hommes, 4 femmes.
En extra : 2 hommes, 1 femme.
Demandes d'emploi non satisfaites : 4 hommes, 1 femme.
Offres d'emploi non satisfaites : 10 hommes, 6 femmes.

Le beau temps est enfin revenu, aussi toujours succès aux grands cafés de Bordeaux et d'Alsace de M. LABIÉ, fantaisiste.
Mme MAD'LYNETT, diseuse à voix.
M. MOUÉLAN, comique.
LES SPHINX, duettistes.
Prochainement TIBURCE, comique trouper, de l'Opéra de Toulouse et... de Mlle HUGUETT, diseuse réaliste.

Catsus

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir que depuis samedi, notre spirituel collaborateur et ami M. Armand Lagaspe est grand-père. Sa fille, Mme Larenaudie, vient de mettre au monde un gros bébé.

Tous nos vœux à la maman et au bébé.

St-Paul-Labouffie

Fête locale. — Voici le programme de la fête locale des 9 et 10 septembre courant : Samedi 9 : à 19 h., réception de la musique par la commission des fêtes ; à 21 h., tour de ville en musique ; à 21 h. 30, arrivée inaugurale au carrefour.

Dimanche 10 : à 9 h., aubade aux habitants ; à 11 h., apéritif-concert ; à 4 h., départ de la croix de la Légion d'honneur par M. le maire au grand drapeau Paul Jourdan ; de 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2, grand bal devant l'hôtel-de-ville ; à 9 h., illumination, feux de bengale, embrasement de l'hôtel-de-ville ; à 9 h. 1/2, grand bal, bataille de confetti ; à minuit, farandole.

N. B. — Un service d'autobus fonctionnera sans l'après-midi et dans la soirée entre Castelnaud et St-Paul.

Feuilleton du « Journal du Lot » 16

L'AFFAIRE RICHARD

D'après BURFORD-DELANNOY

PAR

E.-Pierre LUGUET

VI

DUEL ENTRE L'HYÈNE ET LE CHACAL

— Vous n'êtes heureusement pas de ce modèle. Eh bien, pour vous imiter, pour ne pas perdre un temps précieux, nous dirons, si vous le voulez, cinq cent mille francs.

— Cinq cent mille coups de botte au bas des reins !

— Euh !... non, je préfère cinq cent mille francs. C'est d'ailleurs mon dernier prix. Payez, et je vous donne le moyen, non seulement d'éviter le souçon, mais encore d'assurer le succès d'un projet qui vous tient au cœur.

— Quel projet ?

— Celui dont vous me parlez il y a deux heures, et où Mlle Dora Letellier doit jouer son rôle.

Le capitaine tressaillait ; personne ne lui parlait de l'actrice sans qu'un frisson lui passât par les veines.

— Expliquez-vous, dit-il.

— C'est excessivement simple. Vous m'avez dit vous-même que Paul Vernier constitue un obstacle important

Lauzès

Comice Agricole. — La 1^{re} réunion du Comice agricole aura lieu à Lauzès le dimanche 10 septembre. Au programme figurent une exposition de machines et de produits agricoles, un concours d'animaux reproducteurs dotés de nombreux prix, des expériences de mouticulture. Un banquet intime et amical réunira à midi les membres du Comice.

Pour plus amples détails consulter les affiches apposées dans toutes les communes ou se renseigner auprès de M. le commissaire général du concours, mairie de Lauzès, à qui devront être adressées toutes demandes d'inscription avant le 9 septembre.

MM. les constructeurs et représentants de machines agricoles du canton et du département sont invités à répondre nombreux à l'appel des organisateurs en exposant toutes les machines qu'ils jugent susceptibles d'intéresser les agriculteurs de la région. En faisant œuvre utile pour l'agriculture ils s'assureront une excellente réclame pour la vente de leurs appareils. Un champ de démonstration sera mis à leur disposition pour les essais et la mise en valeur des instruments exposés.

MM. les agriculteurs du canton et des cantons voisins sont priés de se rendre en foule à cette manifestation agricole pour affirmer leur solidarité et leur désir de collaborer à la prospérité et au développement économique de la région. Le meilleur accueil sera réservé aux exposants et aux visiteurs.

Le Bureau du Comice.

Fontanes

N. B. — Ces jours derniers, M. Cazes, ancien adjoint au maire de la commune de Fontanes, rentrait en voiture, avec des amis, vers 11 heures du soir.

Il descendit de voiture et se dirigea dans un champ pour satisfaire un besoin. Au bout de quelques instants, ne le voyant pas revenir, ses amis l'appellèrent. Ne recevant pas de réponse, ils revinrent sur leurs pas. Ce n'est qu'après de longues recherches qu'on découvrit le corps du malheureux Cazes dans un puits fraîchement creusé et entouré seulement, comme clôture, d'un fil de fer.

Cet accident a provoqué une vive émotion dans la région où M. Cazes était bien connu et estimé.

Flaujac

Dans une mare. — On a retrouvé le corps d'un propriétaire dans une mare à Flaujac (Lalbenque). On ne sait s'il s'agit d'un accident ou d'un suicide.

Limogne

Foire. — La foire de samedi 2 septembre, quoique dérangée par de fréquentes averses, a été assez importante. Au foirail, beaucoup de bétail amené, nombreuses transactions.

Cours pratiqués : Bœufs de labour, de 2.400 à 2.800 fr. ; vaches, de 1.400 à 1.800 fr. ; bouvillons, de 1.400 à 1.600 fr. ; veaux, 3 fr. 50 le kilo ; gâteaux, de 45 à 55 fr. pièce ; brebis, de 90 à 110 fr. ; cochons pour la charcuterie, de 3 fr. 50 à 4 fr. le kilo, poids vif.

Halle aux grains : Pas de blé, maïs, de 55 à 60 fr. l'hectolitre ; avoine, de 28 à 30 fr. les 50 kilos ; fèves 70 fr. l'hectolitre ; pommes de terre, 25 fr. le sac de 80 kilos.

Poulets 3 fr. 50 ; poules, 3 fr. ; canards, 3 fr. ; dindons, 3 fr. 25, le tout la livre ; oies à engraisser, de 45 à 50 la paire, suivant grosseur ; lapins domestiques 1 fr. 50 le livre.

Fronçages du pays, 1 fr. 80 la douzaine ; œufs, hausse, 4 fr. 60 la douzaine ; jardinge en abondance, prix assez élevés ; plants de choux, de 2 à 2 fr. 50 le cent ; tomates, 0 fr. 50 le kilo ; melons, de 0 fr. 50 à 1 fr. 50 suivant grosseur et qualité ; choux pommés, 2 fr. pièce.

Lescabanes

Fête locale. — Voici le programme de notre fête locale :

Dimanche 10 septembre : Matin, bal ; soir, à 15 h., courses de bicyclettes (nombreux prix) ; à 18 h., courses à pieds (2 épreuves). De nombreux prix seront distribués aux concurrents. A partir de 17 h., grand bal avec un orchestre complet ; à 20 h., départ du ballon « l'Empailé ».

Lundi 11 septembre : A 13 h., jeux divers : de la cruche, de la ficelle, de la poêle, distribution de gâteaux aux enfants, course aux grenouilles, course en sacs avec prix. Bal.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Frayssinet-le-Gélat

Foire. — La grande foire annuelle du 2 septembre a eu toute son importance accoutumée. Malgré le temps incertain, la grande foule habituelle s'y était rendue et les divers marchés, en particulier celui des bœufs, étaient bien approvisionnés.

Principaux cours : Au foirail : Gros bœufs de travail, de 3.800 à 4.200 fr. ; attelages, de 3.000 à

3.500 fr. ; bouvillons, de 1.500 à 1.800 fr. ; bœufs gras, de 115 à 130 fr. les 50 kilos, poids vif. Vente assez lente. Cours stationnaires sur les moutons, avec tendance à la baisse.

Volaille : Poules et poulets, 3 fr. 50 à 4 fr. ; dindes et dindons, 3 fr. le demi-kilo ; œufs, 3 fr. la douzaine.

Melons en quantité, de 0 fr. 50 à 2 fr. pièce, selon grosseur ; tomates, 0 fr. 75 le kilo ; plants de légumes divers vendus à de bons prix.

Paniers en bois pour vendanges, 2 fr. ; corbeilles, 40 à 42 fr.

Quelques étalagistes. Pas d'incident à signaler.

Puy-l'Evêque

Inauguration. — Le monument commémoratif élevé par la commune de Puy-l'Evêque à ses glorieux enfants morts pour la France durant la grande guerre est enfin terminé. L'inauguration en sera faite le 24 septembre prochain et sera présidée par M. Colrat, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur.

A cette occasion, M. le maire fait appel à toute la population pour donner à cette inoubliable solennité toute la grandeur possible, afin que cette fête du souvenir, reste impérissable dans la mémoire de nos enfants.

Soturac

Église cambricole. — Des cambrioleurs se sont introduits dans l'église de Soturac pendant la nuit de jeudi à vendredi.

Les objets de valeur étaient mis chaque soir en lieu sûr nos voleurs ont été volés et sont repartis bredouilles. Vraisemblablement ils ne visaient que les vases précieux car les troncs ont été respectés.

Grézels

La foire. — Favorisée par un temps relativement beau notre vieille foire de bœufs du 31 août n'a pas failli à sa réputation et elle a eu une importance exceptionnelle.

Foirail des bœufs, abondamment garni ; la vente a été très active. De nombreuses transactions se sont effectuées.

Voici les cours pratiqués : Bœufs de 1^{re} qualité, de 3.800 fr. à 4.500 fr. ; bœufs d'attelage, de 3.000 fr. à 3.800 fr. ; bœufs secondaires, de 2.200 fr. à 2.800 fr. ; bouvillons, de 1.200 fr. à 1.800 fr. ; le tout la paire ; bœufs de boucherie, de 130 fr. à 140 fr. les 50 kilos.

Marché à la volaille : Poulets de grains, de 4 fr. 40 à 5 fr. 50 le kilo ; poules, 3 fr. 50, canards 3 fr., lapins domestiques, 1 fr. 50, le tout le demi kilo ; œufs, 3 fr., la douzaine.

Jardinge abondant vendu à un prix élevé. Plants de choux, 3 fr. le cent ; chicorées, 0 fr. 50 l'unité. Une grande quantité de melons apportés et vendus de 0 fr. 50 à 1 fr. pièce.

Ustensiles de vendanges : Paniers en bois 2 fr. pièce ; corbeilles, de 25 fr. à 28 fr. ; corbeilles en bois, 40 et 42 fr.

Avec l'affluence des visiteurs les marchands forains et étalagistes ont fait de bonnes recettes.

Prayssac

Concours agricole. — La distribution des primes au concours agricole eu lieu jeudi, sous la présidence du député président du canton M. Dellard, assisté de M. Guay, professeur d'agriculture, et des membres du bureau. La lecture du palmarès a été faite par M. Joffre, secrétaire.

Taureaux étalons, prix unique, 100 fr. et médaille de bronze, M. Elof Combes, à Prayssac.

Vaches pleines ou sèches : 1^{er} prix « ex-æquo », 90 fr. et médaille d'argent, M. Gpoulou, à Touzac ; M. Aldhui, à Martignac ; 2^e prix « ex-æquo », 80 fr. et médaille de bronze, M. Delché, à Prayssac ; M. Aunac à Albas ; 3^e prix « ex-æquo », 70 fr., prix du concours, M. Lamoussière, à Touzac ; M. Louis Combes, à Prayssac ; M. Salives, à Prayssac ; 4^e prix, 60 fr. M. Crouzet, à Prayssac ; 5^e prix, 50 fr., M. Cambou à Touzac ; 6^e prix, 45 fr., M. Cassot, à Prayssac ; 7^e prix, 40 fr., M. Alix, à Issudél ; 8^e prix, 35 fr., M. Joffre, à Prayssac ; 9^e prix « ex-æquo », 30 fr., M. Laborie, à Touzac ; M. Michel, à Touzac ; 10^e prix, « ex-æquo », 20 fr., M. Boutet, à Grézels ; M. Boreilles, à Prayssac ; M. Lachaize, à Prayssac ; 11^e prix 10 fr., M. Lalo, à Prayssac.

Genisses : 1^{er} prix « ex-æquo », 45 fr., M. Alix, à Issudél ; M. Crassat, à Loupiac ; 2^e prix, 40 fr., M. Lachaize, à Prayssac ; 3^e prix, 30 fr., M. Lalo, à Prayssac.

Ovins : 1^{er} prix réservé ; 2^e prix, 30 fr., M. Lauté, à Martignac ; 3^e prix, 20 fr., M. Pergot, à Prayssac.

Brebis : 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e prix réservés ; 5^e prix, 25 fr., M. Pergot, à Prayssac ; 6^e prix, 20 fr., M. Lauté, à Martignac.

Porcins : Verrats, néant, Truies : 1^{er} prix, 50 fr., M. Bayles, à Duravel.

Animaux de basse-cour. — Poules et coqs, rappel de prix 1921 à M. Garrigou, à Vire ; 10 fr., M. Laporte, à Prayssac ; M. B.-M. Lafargue, à Prayssac.

Pintades, 10 fr., M. Garrigou, à Vire. Lapins, 8 fr., M. Crouzet, à Prayssac.

ce qui s'est passé. Ma situation devient immédiatement délicate et difficile, et je me vois réduit à prendre des mesures pour la protection de ma peau, à laquelle je tiens, je vous l'ai dit, et de ma réputation, qui peut m'être utile un jour. Je parle. Je suis obligé de dire que je vous ai vu attaquer Richard. J'entre dans des détails. Et Dieu sait où s'arrête exactement un homme animé par la chaleur du récit. La tentation de le colorer un peu est généralement forte. Je n'aurais pas à m'égayer beaucoup pour affirmer que le revolver était dans votre main quand il est parti...

Il aurait été impossible de mieux combiner la raillerie la plus cruelle avec la plus grave menace, et de faire mieux sentir que les mots prononcés avaient tout leur exacte signification. Dallas tremblait de colère ; ses doigts se crispèrent malgré lui ; il gronda enroué, entre ses dents :

— Coquin !

— Vous l'avez déjà dit, capitaine. Vous vous répétez. Si je suis un coquin, vous devez en être fier, car c'est en profitant de vos leçons que je le suis devenu. Allons, il se fait tard. Assez tard pour que nous ne puissions rester ici davantage sans attirer l'attention. La porte d'entrée sera sans doute ouverte jusqu'à onze heures, mais ensuite il faudrait la faire ouvrir. On pourrait nous voir ; on pourrait du moins se souvenir de l'heure de notre départ. Autant de choses qui pourraient nous gêner

plus tard... c'est-à-dire dans le cas où vous adopteriez mon plan. L'adoptez-vous ?

— Mille millions de tonnerre ! Oui !

— C'est parfait. Permettez-moi de vous féliciter pour le bon sens dont vous faites preuve. Je ne protesterai pas contre la forme de votre acceptation, bien que vous eussiez pu vous dispenser de jurer.

— Cinq cent mille francs !

— C'est absolument exact : cinq cent mille francs.

— Et vous voulez... que je vous... promette de vous payer une aussi forte somme ?

— Pas précisément, sourit Durand. Ce que je désire est un peu différent. Voyez-vous, mon cher capitaine, je ne serais pas surpris d'avoir dans les veines un peu du sang de saint Thomas. Je n'arrive pas à croire les choses avant de les avoir touchées... touchées est absolument le mot, en ces circonstances. Et si vous ne voyez aucun inconvénient à remplacer la « promesse » dont vous me parlez par un chèque sur le Crédit national où vos fonds sont déposés, je m'en irai d'ici l'esprit plus tranquille, ce qui ne pourrait nuire à aucun de nous. Je vous assure d'ailleurs que je n'agis pas ainsi par défiance, mais par amour de la régularité.

— Je n'ai pas ici mon carnet de chèques.

(A suivre)

Pigeons, médaille d'argent du comice, M. Vockaert, à Puy-l'Evêque.

Produits agricoles. — Palmes de 12 fr., à M. Bouysset, à Loupiac ; 10 fr., à M. Frayssé, à Vire ; 10 fr., à M. Garrigou, à Vire.

Elections municipales. — Les électeurs de la commune de Prayssac sont convoqués pour le dimanche 17 septembre à l'effet d'élire 3 conseillers municipaux en remplacement de MM. Berty et Berrié, décédés et Perbosc, démissionnaire.

Figeac

Contributions Indirectes. — M. Pierre Goutel, ancien élève au Collège Champollion, reçu dernièrement aux examens de la 2^e partie du baccalauréat (série philosophie), vient d'être nommé surannénaire des Contributions Indirectes à Versailles.

Cambes

Un pigeon-voyageur. — M. Cazals, demeurant à Cambes, a trouvé un pigeon-voyageur portant une bague avec cette inscription : « Fendant de Périgueux ».

Reyrevignes

Foire. — Nos foires prennent de plus en plus d'extension. La dernière fut très importante. Le marché aux bœufs était largement approvisionné en qualité et quantité. De nombreuses transactions ont eu lieu.

Voici les cours pratiqués : Bœufs d'attelage, de 3.000 à 3.500 francs la paire ; bœufs gras, de 130 à 140 francs les 50 kilos ; bœufs, de 2.000 à 3.000 francs la paire ; bouvillons, de 1.000 à 2.000 francs la paire.

St-Céré

Nécrologie. — Mercredi dernier on eut lieu, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis, les obsèques de M. Evariste Bastil, père de notre conseiller d'arrondissement.

M. Bastil était un homme affable et bon, très estimé de tous. Il était fatigué depuis quelque temps et ces derniers jours son état avait empiré il fut enlevé à l'affection des siens à l'âge de 70 ans.

En ces pénibles circonstances, nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Gourdon

La chasse. — Bonne ouverture dimanche dernier par les bon fusils du pays.

Plus de 1.850 permis ont été délivrés à ce jour.

Probité. — Les actes de probité suivants nous sont signalés : Une broche dorée, trouvée par Mlle Deviers, Jeanne, un portefeuille garni, par Mlle Dechezel, Elise, 8 ans ; un porte-monnaie, contenant une petite somme, par Mlle Paule Salvat, 13 ans, du « Café Divan ».

Tous ces objets ont été remis sur le champ au brigadier de police.

Nos félicitations à ces honnêtes fillettes.

Bétaille

Fêtes des 9, 10 et 11 septembre. — Voici le programme : Samedi, à 2 heures, tour de ville en musique, aubade aux jeunes filles de la classe, remise de bouquets ; à 8 heures, bal à grand orchestre, tour de ville en musique, retraite aux flambeaux.

Dimanche, à 6 heures, réveil en musique ; à 11 heures, apéritif-concert ; à 3 heures, grand bal ; à 8 heures, illuminations, feu d'artifice, bataille de confetti ; à minuit, grande farandole.

Lundi, à 9 heures, tour de ville en musique, bal d'enfants, apéritif-concert ; à 2 heures, courses diverses, jeu de la poêle ; à 4 heures, lancement du ballon « le Bétaille ».

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

St-Denis-près-Martel

Mort subite. — M. Marcelin Raspail, convoyeur de journaux, demeurant à Brives, avait comme tous les jours, le matin, à la première heure, pris ses journaux et son train pour aller assurer son service sur la ligne de Brive à Capdenac.

Arrivé en gare de St-Denis-Martel, au moment de déposer ses journaux à la gare, il s'affaissa sur la portière sans pousser un cri. Les employés et diverses personnes, témoins s'empressèrent de lui prodiguer des soins, mais peine inutile, Marcelin Raspail avait succombé à une embolie au cœur.

Thédirac

Nos morts. — La réinhumation du caporal Marcel Guérin, décoré de la Médaille militaire, tué aux Eparges, a eu lieu au milieu d'une très nombreuse assistance.

Marcel Guérin était le frère du lieutenant Guérin, inhumé à Gourdon au mois de juillet.

La musique de la fête a joué une marche funèbre et, au cimetière, M. Siffray, maire, a prononcé un discours ému.

Nous renouvelons à Mme Guérin et à la famille nos sincères condoléances.

Souillac

Fête locale. — A l'occasion de la fête locale, le comité organise pour le lundi 11 Septembre de grandes courses vélocipédiques dotées des prix suivants : Internationale : 100 fr. ; 50 fr. ; 20 fr. Honneur : 1 prix unique. Locale : 20 fr. ; 10 fr. ; 5 fr.

Les adhésions seront reçues chez M. Fabre, secrétaire du comité de la fête, jusqu'au jeudi 7 Septembre, contre la somme de 5 francs, prix d'inscription.

Des courses pédestres de 1.500, 800 et 400 mètres seront également disputées ce jour-là et dotées de bons prix.

Bibliographie

LES ANNALES

Si vous voulez lire in extenso la charmante pièce d'Adolphe Aderer et Armand Ephraïm : 1807 ; de jolies pages de Pierre Brissot sur le pays basque ; des poèmes signés Henri de Régner, André Lamandé, Hugues Delorme, Charles Maurras ; une fort intéressante étude du docteur Raoul Baudet sur Montaigne et la médecine ; une tranche des vivants souvenirs de l'imprésario Ch. Baré et maint autre article de Yvonne Sarcey, Gustave le Bon, Henry Bidou, André Fribourg, procurez-vous le dernier numéro des Annales qui publie en outre un délicieux supplément musical. Partout : 0 fr. 75.

DÉPÊCHES EN GRÈCE

D'Athènes : Le roi Constantin a conféré, hier, avec les leaders politiques et plusieurs officiers généraux au sujet de la situation résultant de l'offensive turque.

Une compensation... D'Athènes : Plusieurs notables Turcs, inculpés de complot contre l'armée hellénique, ont été arrêtés à Smyrne.

Les conditions d'Angora De Londres : On mande de Rome au Daily Mail que Fethy bey, faisant partie du Cabinet d'Angora a déclaré que la Turquie ferait la paix avec la Grèce aux conditions suivantes : 1^o Evacuation de l'Asie-Mineure. 2^o Restitution de la Thrace.

Les accidents d'autos D'Anney : M. Quinones de Leon, ambassadeur d'Espagne à Paris, a été victime, hier, d'un accident d'automobile à Alby-sur-Chéran. La voiture a été détruite. L'ambassadeur est indemne.

Une chaudière explose De St-Denis : Ce matin, une chaudière a explosé dans les usines Drins. Le chef conducteur a été tué. Plusieurs ouvriers sont blessés. Les dégâts matériels sont importants. Le personnel est réduit au chômage.

Du bon papier ! De Berlin : On mande de Vienne à la Gazette de Voss que le gouvernement autrichien s'apprete à émettre des billets de banque de 500.000 couronnes.

Grève de typos De Vienne : La grève des typographes a empêché, aujourd'hui, tous les journaux du matin de paraître.

Marché de La Villette 3 Septembre 1922

ESPECES	ENTREES	RENOU	PRIX PAR 12 KIL		
			Les porcs se cotent au 50 k. poids vif		
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.
Bœufs...	5.045	306	2,75	2,40	2,10
Vaches...					
Taureaux...					
Veaux...	2.004	96	3,75	3,50	2,75
Moutons...	14.131	644	3,50	3,25	2,75
Porcs...	4.261		5,30	5,10	4,80